

Séance du 14 mars 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Prend connaissance des travaux envisagés par les commissions « voirie » et « bâtiments » pour l'année 2017 ;

Accepte de reconduire le contrat de balayage de la voirie avec la SARL ATLANTIC BALAYAGE de Saint Fulgent -85250-, jusqu'au 1^{er} septembre 2017 et ↳ indique qu'il sera renouvelé pour deux ans par tacite reconduction sauf dénonciation par l'un ou l'autre partie un mois avant l'expiration du terme ;

↳ Prend acte de la délégation du droit de préemption urbain aux communes membres de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ;

↳ Renonce au droit de préemption des propriétés appartenant à Monsieur et Madame BOULIN René, aux consorts PARPILLON et aux consorts GERBAUD ;

↳ Vote les subventions attribuées à différents organismes pour l'année 2017 d'un montant total de 1.465 € ;

↳ Est invité à se rendre à « La Coltrie » pour procéder au déménagement des locaux ;

↳ Est informé d'un projet privé de Maison d'Assistante maternelle (MAM).